



Madame la Présidente
ANGERS - CDG 49
9 rue du clon
49000 ANGERS

**Objet : Avis du Comité Social Territorial - Projet de Réorganisation
Avis N°PSCA20241902-01**

Madame la Présidente,

Vous avez transmis au Comité Social Territorial un projet de délibération pour la participation à la consultation relative à la couverture du risque prévoyance des agents.

Lors de sa réunion du **19 février 2024** :

- le collège des représentants des collectivités a émis à l'unanimité un avis de principe favorable ;
- le collège des représentants du personnel a émis à l'unanimité un avis de principe favorable.

Je vous rappelle que les avis émis doivent être portés, par tout moyen approprié, à la connaissance des agents intéressés dans la collectivité.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.

Paul RABOUAN

Président du Comité Social Territorial